

République Française
Département : INDRE-ET-LOIRE
Arrondissement : Chinon
CLERE LES PINS - COMMUNE

Séance du vendredi 29 mai 2026

Délibération N° DE_033_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	14	15
Date de la convocation : 22/05/2026		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-neuf mai deux mille vingt-six, à 19 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil Municipal), sous la présidence de Antoine PINARD.

Présents : Antoine PINARD, Lydie JARRIGE, Thierry GARRIDO, Karine DETANDT, Charlie LAIZE, Céline BELSOEUR, Clément NOYON, Catherine CORDEIRO, Benjamin PLAT, Sandra MOREL, Annabelle PINAULT, Benoit BAROT, Patrick GUIET, Anthony PESLIER

Représentés : Pascale DELAUNAY représentée par Benoit BAROT

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Sandra MOREL est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Décision modificative

Décision modificative 1/2026

Lors du vote du budget 2026, les chapitres globalisés ont été votés en déséquilibres :

- recettes d'investissement chapitre 040 pour 10 973.41€
- dépenses de fonctionnement chapitre 042 pour 11 551.00 €

Soit une différence de 557.59 €

Il convient donc de déduire 557.59 € au chapitre 042 compte 681 et d'ajouter 557.59 € au chapitre 011 compte 615221

Cette opération régularise les comptes sans impact sur la trésorerie réelle, mais améliore légèrement la section de fonctionnement.

Vote: pour à l'unanimité

Envoyé en préfecture le 09/06/2026

Reçu en préfecture le 09/06/2026

Publié le

ID : 037-213700818-20260529-DE_033_2026-DE

SLOW

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Antoine PINARD
Président de séance

A handwritten signature in black ink is written over a red circular official stamp. The stamp contains the text "PREFECTURE DE L'INDRE-ET-LOIRE" and "INDRE-ET-LOIRE" at the bottom.

Sandra MOREL
Secrétaire de séance